

# Au du Jal



Année 2021 no 6— AOÛT 2021

## Dans ce numéro :

---

Infos municipales	2
Offre d'emploi	3
Halte touristique	4
Développement de la Coop. Agro-forestière	5
Avis d'élection	6-7
Vandalisme	8
Camping	9
RénoRégion	10
50 ans et plus	11
Rentrée «Écolo» avec la RIDT	12



## MÉMO

Municipalité d'Aclair

### CONGÉS FÉRIÉS SÉANCES DU CONSEIL

#### Voici les 2 prochains congés fériés:

- Lundi, 6 septembre
- Lundi, 11 octobre

Le bureau sera donc fermé.

#### Prochaines séances du conseil 2021

19h00, à la salle de l'école la marguerite avec public  
(15 personnes maximum)

- Mardi, 7 septembre
- Lundi, 4 octobre
- Lundi, 15 novembre
- Lundi, 6 décembre

## Séance du conseil

La prochaine rencontre aura lieu le **MARDI 7 septembre à la salle de l'école la Marguerite à 19h00** avec public. Prendre note que selon les consignes sanitaires du gouvernement, un maximum de 15 personnes sera autorisé dans la salle et que le port du masque et la distanciation physique sont obligatoires.

Au plaisir de vous y voir!

---

*Voici l'horaire d'été du bureau municipal:*

Lundi au jeudi: 8h30 à 11h30 et 12h30 à 16h00  
Vendredi: fermé

*L'horaire régulier* reprendra le 1<sup>e</sup> octobre.  
Nous serons donc ouvert le vendredi de 8h30 à 11h30.



418-899-2834

info@municipaliteauclair.ca

*Saviez-vous qu'il est possible de communiquer directement avec les employés de voirie? De cette façon, il n'y aura pas d'intermédiaire. Les demandes vont être plus claires pour les employés de voirie et les réponses plus rapides pour les citoyens.*

*Advenant l'impossibilité de répondre immédiatement, laisser un court message. Il vous rappellera dans les plus brefs délais.*

Denis Picard,  
Directeur des travaux publics  
581 337-4230



## OFFRE D'EMPLOI

### **Préposé(e) au chalet des loisirs et à la patinoire** Emploi à temps plein - saisonnier

#### DESCRIPTION DU POSTE

La Municipalité d'Auclair en collaboration avec la Commission des Loisirs d'Auclair, recherche un ou des employé(s) pour opérer le chalet des loisirs et la patinoire pour la saison 2021-2022. La période de travail est de novembre à mars.

#### FONCTIONS

- Faire la première glace en début de saison;
- Dénéiger la glace lors de chute de neige;
- S'assurer que la glace soit toujours en bonne condition pendant les heures d'ouverture (minimalement), refaire une couche de glace au besoin;
- Dénéiger les accès et les portes du chalet des loisirs;
- Assurer l'ouverture du chalet des loisirs pendant les heures établies;
- Animer le chalet des loisirs par diverses activités pour différents groupes d'âge;
- Surveiller les utilisateurs du site à l'intérieur comme à l'extérieur et intervenir au besoin;
- Assurer l'entretien ménager des lieux;
- Tenir l'inventaire de friandises et de breuvages. S'approvisionner au besoin.

#### EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Être en bonne forme physique, autonome et débrouillard;
- Avoir la motivation nécessaire;
- Apprécier le travail avec les gens de toutes les générations.

#### SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire compétitif;
- Horaire variable;
- Être disponible de novembre à mars.

#### POSTULER

Postuler avant le 9 septembre 2021 aux endroits suivants :

Courriel : [info@municipaliteauclair.ca](mailto:info@municipaliteauclair.ca)

Adresse : Municipalité d'Auclair  
681, rue du Clocher  
Auclair (Québec) G0L 1A0

#### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

418-899-2834 #221

## Inauguration de la Halte touristique de la Route des Monts Notre-Dame

Le 15 juillet dernier, nous avons inauguré la halte municipale. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes.

Cette halte est un endroit pour jouer avec les enfants ou prendre un petit temps de repos pour les citoyens. Elle se veut aussi être un point d'arrêt dans notre beau village pour les touristes. Nous espérons que ceux-ci en profiteront pour visiter nos commerces, qu'ils apprécieront leur passage à Auclair et surtout, qu'ils auront le goût de revenir.

Pour plus de détails, consulter le dépliant ou la page Facebook de la route des Monts Notre-Dame.



Monsieur Serge Demers, président de la Route des Monts Notre-Dame et  
Monsieur Bruno Bonesso, Maire d'Auclair.

---

## Signification des nouvelles rues du développement domiciliaire

Dans le dernier journal, nous faisons appel à la population pour nous suggérer des noms pour nommer les deux nouvelles rues du développement domiciliaire. Nous avons reçu plusieurs suggestions et le conseil municipal à voter. Voici les deux noms retenus et leurs significations.

### *Chemin des belvédères*

Un petit sentier existe depuis plusieurs années en haut des terrains en vente. Sur ce sentier, il y a deux points de vue imprenables sur le grand lac Squatec et des belvédères y sont construits. Cette suggestion nous vient de M. Sylvain St-Amant qui remporte 20.00\$.

### *Montée du boisé*

Étant donné que le développement domiciliaire est dans une forêt montagnaise et que la rue est en pente, le nom Montée du boisé est donc idéal pour nommer cette petite rue qui donne accès au chemin des belvédères. Cette proposition est anonyme.

Nous avons soumis ces idées à la commission de la toponymie du Québec pour approbation, mais tout porte à croire que les appellations seront retenues.

Merci à tous les participants pour vos belles idées!

---

## Avis public d'élection

Municipalité Auclair

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Josée Dubé, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
  - Poste de mairesse ou maire
  - Poste de conseillère ou conseiller 1
  - Poste de conseillère ou conseiller 2
  - Poste de conseillère ou conseiller 3
  - Poste de conseillère ou conseiller 4
  - Poste de conseillère ou conseiller 5
  - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

### Horaire

Lundi	De 8h30 à 11h30	De 12h30 à 16h00
Mardi	De 8h30 à 11h30	De 12h30 à 16h00
Mercredi	De 8h30 à 11h30	De 12h30 à 16h00
Jeudi	De 8h30 à 11h30	De 12h30 à 16h00
Vendredi	De 8h30 à 11h30	Fermé

**Attention : le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

### Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :
  - Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones crïs* (chapitre S-5);
  - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons

SM-1 (21-04)

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, art. 99

*Règlement sur le vote par correspondance*, art. 5

de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;

- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
  - présentez des symptômes de COVID-19;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mélyna Pelletier
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre la secrétaire d'élection) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 681, rue du Clocher Auclair, (Québec) G0L 1A0

Téléphone : 418 899-2834 poste 222

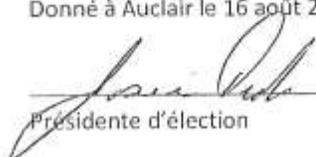
**Secrétaire d'élection**

Adresse : 681, rue du Clocher, Auclair (Québec) G0L 1A0

Téléphone : 418 899-2834 poste 221

**Signature**

Donné à Auclair le 16 août 2021

  
Présidente d'élection



Chers citoyens d'Auclair,

Le parc a été victime de vandalisme: les fruits ont été arrachés et tirés partout dans le parc et sur un bâtiment municipal.

C'est pourquoi nous vous demandons de prendre deux minutes avec vos enfants afin de les conscientiser au vandalisme.

Nos employés travaillent fort afin de garder cet endroit beau et propre. De plus, nous avons un magnifique projet de jardin collectif, dont vous aurez plus de détails bientôt, qui demandera beaucoup de temps, d'énergie et d'argent. Il serait très dommage que les efforts pour donner à la population d'Auclair un environnement agréable et convivial soient endommagés par quelques individus.

Un citoyen a été témoin des méfaits. Nous ne souhaitons pas en arriver là, mais si jamais un tel évènement se reproduit, nous serons dans l'obligatoire de contacter la sureté du Québec. Nous croyons que tous ensemble, nous pouvons faire en sorte que notre village soit un endroit où il fait bon vivre.

**Le jardin céleste et le parc sont en beauté  
présentement, passer les voir!**

Merci pour votre collaboration.



Vous désirez planifier votre longue fin de semaine de la fête du travail et vous ne savez pas quoi faire?

Pourquoi ne pas planifier un petit séjour au camping municipal? Réservez votre emplacement dès maintenant :

→ [info@campingmunicipaldeauc Claire.ca](mailto:info@campingmunicipaldeauc Claire.ca)

☎ 418-899-6438

Profitez de l'occasion pour visiter ou revisiter les commerces locaux, faire un petit tour sur la piste cyclable le petit-Témis, une balade sur la route des Monts Notre-Dame, une dégustation gourmande, une visite au marché, une baignade dans le grand lac Squatec, déguster un cocktail sur une terrasse, découvrir la planche à pagaie en location au camping, cuisiner un repas copieux avec des produits locaux ... La région regorge d'une foule d'activités et de produits d'exceptions, profitez-en!



Photo du quai au camping municipal

## Programme RénoRégion au Témiscouata : Un fonds d'aide est disponible

Le programme RénoRégion a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural, à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence. La subvention peut atteindre jusqu'à 95 % du coût pour la réalisation des travaux (en fonction du seuil de revenu admissible), sans toutefois dépasser 12 000\$. \*La MRC de Témiscouata bénéficie d'un budget annuel de 300 000 \$ pour 2021-2022.

### Admissibilité

- Le programme s'adresse aux propriétaires-occupants d'un logement qui présente une ou des défauts majeurs. Les travaux doivent être de 2 000\$ et plus.
- **Ceux-ci** peuvent toucher les murs extérieurs, les ouvertures, les saillies, la toiture, la structure, l'électricité, la plomberie, le chauffage ou l'isolation thermique. Ils doivent être réalisés par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.
- La valeur de la résidence, excluant la valeur du terrain, ne doit pas dépasser 120 000\$.
- La grille des revenus admissibles est disponible dans les municipalités.

### Procédure pour s'inscrire

- Le **propriétaire**-occupant doit se rendre au bureau de sa municipalité et rencontrer le responsable désigné afin d'obtenir le formulaire.
- Son dossier sera par la suite transmis à l'inspecteur accrédité de la MRC de Témiscouata pour en confirmer l'admissibilité. Celui-ci prendra par la suite contact avec les clients au moment approprié.

Tous les documents sont accessibles sur le site internet de la MRC.

---



*Club 50 ans + d'Auclair*



**Bonne Fête à tous ceux et celles qui auront  
leur anniversaire  
En septembre**



*Gisèle Dionne, Jean-Pierre Rousseau,  
Laurent Turcotte, Germaine Lagacé*

Vous aimeriez vous impliquer dans votre communauté ? Nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau membre au comité d'administration du Club 50 ans et plus d'Auclair qui souhaiterait agir à la présidence. Vous pouvez communiquer avec Josée Carette, secrétaire trésorière, au 418-899-0359 si vous désirez obtenir plus d'information quant aux tâches reliées à ce poste.



### **Formation - Tablettes électroniques**

Dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, le Club 50 ans et plus d'Auclair offrira gratuitement des formations pour les tablettes Android et iPad (Apple) à l'automne prochain. Les cours seront offerts de façon à respecter les règles sanitaires qui seront en vigueur à ce moment. Pour ceux et celles qui n'ont pas de tablettes, le club pourra vous en prêter une si vous êtes membre pour la durée du cours. Pour vous inscrire, veuillez contacter Josée Carette, secrétaire, au 418-899-0359.

### **De votre comité du Club 50 ans + d'Auclair**

*Mariette Turcotte, vice-présidente, Jeannine Gilbert, administration, Marjolaine Ouellet, administration,  
Gérard Albert, administration, Ginette Turcotte, administration  
Josée Carette, secrétaire-trésorière*

## AU TÉMISCOUATA, RÉDUISONS NOS DÉCHETS

### UNE RENTRÉE SCOLAIRE ÉCOLO

La liste d'achats pour la rentrée en classe vous semble interminable? Voici quelques astuces pour adopter un comportement plus responsable et pour réduire votre empreinte écologique lors de cette période de l'année.

**Limitez vos achats en vous procurant seulement le matériel réellement manquant.**

Le meilleur moyen pour éviter les dépenses superflues et les achats inutiles, avant d'acheter, évaluez vos besoins en vous demandant si vous en avez vraiment besoin. Vous faites vos achats avec vos enfants? Déterminez à l'avance le nombre d'articles qu'ils pourront se choisir.

Évitez le suremballage des articles scolaires ou privilégiez les emballages faciles à recycler comme le carton. Privilégiez les produits fabriqués à partir de matières recyclées. Repérez les logos environnementaux.

Privilégiez les produits rechargeables plutôt que jetables (porte-mines, recharges de stylos ou d'effaces). Ils sont plus économiques et plus écologiques, car ils sont utilisables plus d'une fois.

**Accordez une 2e vie à vos fournitures.**

Le sac à dos ou l'étui n'est plus au goût du jour? Proposez à vos enfants des ateliers de bricolage pour rendre leurs cahiers et vieux cartables à leur goût. Ou encore, achetez ces items de seconde main. Vous pourriez être surpris en trouvant certains articles très intéressants et encore en bon état!

Organisez des échanges entre parents. Certains articles dont votre enfant ne se sert plus, comme les livres, peuvent facilement être utiles à d'autres.

Prenez soin de vos articles tout au long de l'année pour le conserver plus longtemps, c'est aussi ça être écoresponsable!

**Une boîte à lunch zéro déchet c'est écolo et économique, génial!**

Utilisez des contenants réutilisables pour les sandwiches, fruits, légumes, etc. Il existe même des pochettes à collation réutilisables pour les compotes. Évitez les emballages individuels de yogourt, biscuits, craquelins, etc. Utilisez des ustensiles réutilisables et des serviettes en tissus lavables. Optez pour une gourde que vous pourrez remplir quotidiennement.

Des questions ?

[www.ridt.ca](http://www.ridt.ca)  
[info@ridt.ca](mailto:info@ridt.ca)  
1-866-789-ridt(7438)



Régie intermunicipale des  
déchets de Témiscouata